

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros
Siège social : 2, rue Troyon - 92310 Sèvres
422 464 313 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2026

(Relatifs à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2025 et à l'affectation du résultat)

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2025)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président du Comité de Surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 8.179.402 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale constate que le résultat net est un bénéfice de 8.179.402 euros qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	8.179.402 euros
Autres Réserves	42.316.567 euros

Montant distribuable au 31 décembre 2025

50.495.969 euros

Affectation du résultat de l'exercice 2025 :

A titre de dividendes (soit environ 609.49 euros par action)	2.044.850 euros
---	-----------------

Le solde, soit 6.134.552 euros, au poste « Autres réserves », lequel est ainsi porté de 42.316.567 euros à 48.451.119 euros.

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 609.49 euros.

Les dividendes seront distribués au plus tard le 30 septembre 2026.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la

réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il sera également soumis pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France au paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 15.5% et de la quote part de 21% de l'impôt sur le revenu, ce dernier prélèvement tenant lieu d'acompte d'impôt sur le revenu et n'étant pas libératoire.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts		Revenus éligibles non à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	621.13 €		2.083.905 €
31 décembre 2023	542,72 €		1.820.815 €
31 décembre 2022	293,26 €		983.887 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

(...)

HUITIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Le présent procès-verbal est signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>.

DocuSigned by:

084B35D403224FA...

Pour extraits certifiés conformes

Le Président

IMANES représentée par
Monsieur Moez Alexandre ZOUARI

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	1 057 337	812 578	244 758	74 639
Fonds commercial	6 673	0	6 673	6 673
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 064 009	812 578	251 431	81 312
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 696	62 272	5 424	6 052
Autres immobilisations corporelles	1 959 133	1 138 918	820 215	854 830
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	391 925	0	391 925	255 710
TOTAL immobilisations corporelles	2 418 754	1 201 190	1 217 563	1 116 592
Participations	104 577 539	8 370 893	96 206 645	96 205 154
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	226 135	0	226 135	217 908
TOTAL immobilisations financières (1)	104 803 673	8 370 893	96 432 780	96 423 062
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	108 286 436	10 384 662	97 901 774	97 620 966
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	24 830	0	24 830	0
TOTAL Stock et en-cours	24 830	0	24 830	0
Créances clients et comptes rattachés	940 700	0	940 700	1 921 875
Autres créances	86 163 390	5 431 766	80 731 624	79 589 452
Charges constatées d'avance	156 521	0	156 521	91 736
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances (2)	87 260 611	5 431 766	81 828 845	81 603 063
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	252 402	0	252 402	252 402
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	11 466 492	0	11 466 492	14 120 755
TOTAL Valeurs mobilières de placement	11 718 894	0	11 718 894	14 373 157
TOTAL de l'actif circulant (IV)	99 004 335	5 431 766	93 572 569	95 976 220
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	0		0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	207 290 772	15 816 428	191 474 344	193 597 186

(1) dont à moins d'un an 0

(2) dont à moins d'un an 1 097 221

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	1 713 734	1 713 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24	24
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	171 373	171 373
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	42 316 567	36 064 852
TOTAL Réserves	44 201 699	37 949 984
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	8 179 402	8 335 620
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL des capitaux propres (I)	52 381 101	46 285 604
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL des provisions (II)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260 702	619 550
Emprunts et dettes financières diverses	135 806 088	144 871 859
Instruments financiers à terme	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581 026	540 874
Dettes fiscales et sociales	1 926 202	1 161 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	519 224	118 102
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL des dettes (III)	139 093 242	147 311 582
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF	191 474 344	193 597 186

Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	14 577 097	12 347 514
Montant net du chiffre d'affaires	14 577 097	12 347 514
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	51 667	41 667
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	216 919
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Autres produits	215 282	17 635
Total des produits d'exploitation (I)	14 844 046	12 623 735
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (achats de marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (achats de matières premières)	0	0
Autres achats et charges externes	7 110 359	6 893 040
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	(1) 0	0
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier	(1) 0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	178 002	188 414
Salaires	3 799 029	3 431 488
Cotisations sociales	1 521 006	1 361 353
	0	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	213 859	229 432
Dotations aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	1 240 715	274 480
Total des charges d'exploitation (II)	14 062 970	12 378 207
Résultat d'exploitation (I - II)	781 076	245 528
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	17 857 642	20 549 475
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	174 817	362 849
Autres intérêts et produits assimilés	(2) 0	0
Reprises sur dépréciations et provisions	1 745 948	9 211 139
Différences positives de change	0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	19 778 408	30 123 463
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 555 232	4 433 961
Intérêts et charges assimilés	(3) 7 973 277	14 572 296
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	574 869	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	12 103 378	19 006 257
Résultat financier (V - VI)	7 675 030	11 117 206
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	8 456 106	11 362 734
Produits exceptionnels (VII)	0	97 280
Charges exceptionnelles (VIII)	0	3 027 114
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	0	-2 929 834
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	276 704	97 280
Total des produits (I + III + V + VII)	34 622 454	42 844 478
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	26 443 052	34 508 858
Bénéfice ou perte	8 179 402	8 335 620

1) Y compris :

-Redevance de crédit bail mobilier 0
-Redevance de crédit bail immobilier 0

2) Dont produits concernant les entités liées 0

3) Dont intérêts concernant les entités liées 6 778 832.07 €

Les informations ci-après constituent l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général défini par le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, tel que modifié, notamment par le règlement ANC n°2022-06

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La continuité d'exploitation a été retenue compte tenu des perspectives que porte la société, ainsi que du soutien financier de ses associés.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Changement de méthode comptable:

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la Technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur d'apport.

Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Construction sur sol d'autrui	Linéaire	50 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 20 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 15 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 15 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Concession et droits similaires	comptable linéaire	1 à 5 ans
Fond de commerce , Droit au bail	comptable, non amortissable*	0

* Présomption de durée de vie illimitée

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Ces derniers étant constitués, essentiellement, des droits d'enregistrement et honoraires des conseils et intermédiaires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

S'agissant des titres de participation, ces derniers font l'objet, à chaque clôture, d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

PRO DISTRIBUTION tient compte le cas échéant des prêts et comptes courants accordés à ses filiales pour évaluer le risque de dépréciation.

Le test consiste à comparer la valeur des actifs ainsi engagés à la valeur recouvrable estimée sur la base d'une situation nette réévaluée définie comme la situation nette comptable diminuée de la VNC des actifs immobilisés et majorés de la valeur recouvrable du fonds de commerce (notion définie au paragraphe "Provisions pour risques et charges").

PRO DISTRIBUTION examine également les faits et circonstances propres à chaque filiale, notamment les projets concernant ces filiales, afin de confirmer le montant de la dépréciation à comptabiliser, le cas échéant.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE CONTRÔLE

Les membres du comité de surveillance ne sont pas rémunérés au titre des fonctions de leurs mandats.

La rémunération allouée au président du comité de surveillance n'est pas communiquée en raison de son caractère de confidentialité.

Les honoraires et frais de nos commissaires aux comptes figurent dans les charges d'exploitation de la façon suivante

	TALENZ SOFIDEM	DELOITTE	Total
Honoraires afférents à la certification des comptes	101 710	147 237	248 947
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	5 750	20 800	26 550
Total	107 460	168 037	275 497

ENTREPRISE LIEES

Les avances en compte courant consenties figurent à l'actif du bilan au poste " Autres créances" pour un montant de 84 845 603 € :

- aux sociétés filiales et sociétés liées : 84 845 603 €
- aux sociétés mères : 0 €

Celles reçues représentatives d'apports en compte courant sont inscrites aux passif du bilan au poste " Emprunts et dettes financières divers" pour un montant de 135 806 087 €:

- aux sociétés filiales et sociétés liées : 9 214 177 €
- aux sociétés mères : 126 591 910 €

Les associés assurent le financement de la société par des apports en comptes courants (FPLP 120 213 023 € et IMANES 6 378 887 €) et se sont engagés à ne pas en demander le remboursement afin que la société puisse faire face à ses engagements et poursuivre son activité et développement

Pro Distribution au titre des Management Fees a perçu au titre de l'exercice 2025 11 047 665 € de ses filles et a versé 1 200 000 € à IMANES, ainsi que 2 544 000 € à PRO GESTION SAS

DEPRECIATIONS DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur suivis par la société peuvent être des éléments de marché ou internes.

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contreparties, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision à la clôture des comptes.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le montant de l'indemnité varie principalement en fonction de l'ancienneté du salarié. Ainsi, chaque année passée par l'employé augmente le montant prévisionnel et futur de son IDR, mais il ne s'agit que d'une hypothèse puisqu'en cas de départ du salarié l'engagement est annulé. Ce coût est considéré comme probable en comptabilité et nécessite d'être mentionné dans les comptes annuels.

La recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 préconise d'évaluer ces engagements selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la norme IAS 19. L'ancienne méthode dites "des experts-comptables" peut également être utilisée.

Les résultats obtenus sont similaires, mais l'enregistrement comptable est légèrement différent.

L'évaluation du coût des engagements nécessite un calcul en plusieurs étapes:

- évaluation de l'IDR qui sera à verser lors du départ à la retraite (en fonction de la rémunération prévisionnelle du salarié et des conditions d'IDR prévues par la convention collective).
- pondération de ce coût au prorata des années de travail restant au salarié (ce qui permet de répartir le coût sur la totalité de la carrière)
- pondération en fonction de la probabilité de présence du salarié dans son entreprise au moment du départ à la retraite (prise en compte du taux de turn-over et du taux de mortalité).
- actualisation de l'engagement en fonction du taux du marché (utilisation en générale du TMO: taux des obligations d'entreprises de première catégorie).

La dette actuarielle au 31/12/2025 s'élève à 192 962 €

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.79 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de croissance des salaires :1%
- Taux de charges patronales : 45 % pour les cadres et 25 % pour les non cadres
- Turn Over : Moins de 55 ans 11.50 %; entre 55ans et 60 ans 2%; Au delà de 60 ans 0 %

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2025 PRO DISTRIBUTION s'est porté acquéreur de la Société FONTAINE DISTRIBUTION, a ouvert 3 magasins portés par les sociétés VH DISTRIBUTION, SUPER CHATENAY et DISTRI RAFFET.

Les magasins portés par les sociétés PLADIS et ASNIERES DIS ont été fermés.

La société a accordé à certaines de ses filiales , dans le but de ne pas pénaliser son développement commercial et les relations avec ses fournisseurs, des subventions travaux comptabilisées en charges pour un montant global de 963 800 €.

Les montants versés par société sont les suivants :

SOGIPOISSONNIERE 227 500 €

TIMDIS 292 500 €

VILEZOR 436 800 €

ENGAGEMENT HORS BILAN

Voir page dédiée aux engagements hors bilan

AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2025, la société est incluse dans le périmètre de consolidation de la société FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING, SIRET n° 34304531600092, siègeant 123,Quai Jules GUEDE 94400 Vitry sur Seine.Cette société est l'entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont PRO DISTRIBUTION fait partie en tant qu'entité filiale.

Les documents financiers peuvent être consultés à cette même adresse.

La société PRO DISTRIBUTION s'est constituée tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle forme avec ses filiales (hors SNC). La charge d'impôt est constatée par chacune des sociétés incluses dans l'intégration comme en l'absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de PRO DISTRIBUTION.

Conformément à son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, la société poursuit ses initiatives visant à réduire son empreinte environnementale et à promouvoir une consommation responsable. Elle met en place des actions concrètes en faveur du développement durable, de la réduction des déchets et du soutien aux acteurs locaux. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Un litige oppose la société Pro distribution, ses filiales et EDF électricité de France sur l'interprétation du contrat d'énergie liant les parties sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024. Une procédure judiciaire engagée devant le TC de Paris par le groupe Pro Distribution vise à se faire rembourser des factures payées à tort sur cette période. Dans ce cadre, un avoir à recevoir correspondant au montant des sommes que chaque filiale estime avoir versé à tort, a été comptabilisé.

EVENEMENT POSTERIEUR CLOTURE

En février 2026, les Etats-Unis et Israël ont initié une action militaire contre l'Iran. A ce jour, la société estime que cet événement n'aura que peu d'impact direct sur son activité en 2026. Cependant, les actions en cours auront probablement un impact global sur l'économie mondiale, et donc indirectement sur l'activité de la société.

Immobilisations

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			817 460	0	246 550
Terrains			0	0	0
Constructions		Sur sol propre	0	0	0
		Sur sol d'autrui	0	0	0
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			67 696	0	0
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers	1 137 281	0	3 977
		Matériel de transport	35 224	0	71 237
		Matériel de bureau et mobilier informatique	684 443	0	26 971
		Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			255 710	0	136 215
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			2 180 354	0	238 400
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			103 111 460	0	2 040 947
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			217 908	0	8 226
TOTAL (IV)			103 329 369	0	2 049 174
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			106 327 182	0	2 534 124

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	1 064 009	0
Terrains			0	0	0	0
Constructions		Sur sol propre	0	0	0	0
		Sur sol d'autrui	0	0	0	0
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	67 696	0
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	1 141 258	0
		Matériel de transport	0	0	106 461	0
		Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	711 414	0
		Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	0	391 925	0
Avances et acomptes			0	0	0	0
TOTAL (III)			0	0	2 418 754	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	574 869	104 577 539	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	226 135	0
TOTAL (IV)			0	574 869	104 803 673	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	574 869	108 286 436	0

Amortissements

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables			Durée et mode (1) (2)	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)			1 à 5 ans L	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 à 5 ans L	736 148	76 431	0	812 578
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			0	0	0	0
	Sur sol d'autrui		50 ans L	0	0	0	0
	Installations générales, agencements		5 à 20 ans L	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages			3 à 20 ans L	61 644	628	0	62 272
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		5 à 20 ans L	385 872	70 659	0	456 532
	Matériel de transport		3 à 15 ans L	29 166	8 930	0	38 097
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		3 à 15 ans L	587 079	57 211	0	644 290
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				1 063 762	137 429	0	1 201 190
TOTAL GENERAL (I + II + III)				1 799 909	213 859	0	2 013 769
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			0	0	0	0	
Primes de remboursement des obligations			0	0	0	0	

(1) Les durées et modes ne concernent que les biens amortissables

(2) Les modes d'amortissement sont L: Linéaire ou D: Dégressif

Provisions inscrites au Bilan

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice		
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0		
Provisions investissements	0	0	0	0		
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0		
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0		
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0		
Autres provisions réglementées	0	0	0	0		
TOTAL (I)	0	0	0	0		
					Reprises	
					Utilisées	Non Utilisées
Provisions pour litige	0	0	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0		
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0		
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0		
Provisions sur titres de participations	6 906 306	2 039 456	574 869	8 370 893		
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0		
Provisions sur stocks	0	0	0	0		
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0		
Autres provisions pour dépréciations	5 087 069	1 515 776	1 171 079	5 431 766		
TOTAL (III)	11 993 375	3 555 232	1 745 948	13 802 659		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 993 375	3 555 232	1 745 948	13 802 659		
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0			
Dont dotations et reprises financières		3 555 232	1 745 948			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0			
dépréciations des titres mis en équivalence						0

Etats des échéances des créances et des dettes

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				0	0	0	
Autres immos financières				226 135	0	226 135	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				226 135	0	226 135	
Clients douteux ou litigieux				0	0	0	
Autres créances clients				940 700	940 700	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				5 450	5 450	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				13 442	13 442	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			1 079 677	1 079 677	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			213 553	213 553	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				84 845 603	0	84 845 603	
Débiteurs divers				2	2	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				87 098 428	2 252 824	84 845 603	
Charges constatées d'avance				156 521	156 521	0	
TOTAL DES CREANCES				87 481 084	2 409 345	85 071 738	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				1 197	1 197	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				259 505	259 505	0	0
Emprunts et dettes financières divers				0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				581 026	581 026	0	0
Personnel et comptes rattachés				323 404	323 404	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				479 351	479 351	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			976 270	976 270	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			147 178	147 178	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				519 224	519 224	0	0
Groupes et associés				135 806 088	0	135 806 088	0
Autres dettes				0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				139 093 242	3 287 155	135 806 088	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Charges à payer

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES (FG)	273 835
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES (IMMO)	39 000
PROVISION CONGES PAYES	312 130
CHARGES SOCIALES S/CP	134 909
TAXE APPRENTISSAGE	3 563
FORMATION CONTINUE	2 817
ABO CVAE	45 193
ABO TAXE SUR LES SALAIRES	5 958
ABO TAXE TRAVAILLEURS HANDICAPES	4 193
ABO TVTS (VEHICULES)	23 484
PROVISION CONGES PAYES CM	9 113
CHARGES SOCIALES S/CP CM	2 734
TOTAL	856 929

Produits à recevoir

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	402 582
PROD A RECEVOIR	13 430
TOTAL	416 012

Charges constatées d'avance

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation		Financier		Exceptionnel	
	Montant	Période	Montant	Période	Montant	Période
Charges constatées d'avance	156 521	01/01/2026- 31/12/2026	0		0	
TOTAL	156 521		0		0	0

Les charges constatées d'avance d'un montant de 91 736 € présentées en 2024 au pied de bilan sont présentées en 2025 en créances pour un montant de 156 521 €

Produits constatés d'avance

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatées d'avance	0	Chargement...	Chargement...
Chargement...			
TOTAL	0	0	0

CATEGORIES DE TITRES	Nombres	Valeur Nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3 355	510.8
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital sociale en fin d'exercice	3 355	510.8

Variation des capitaux propres

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 713 734					1 713 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	24					24
Ecart de réévaluation	0					0
Ecart d'équivalence	0					0
Réserve légale	171 373					171 373
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	36 064 852	6 251 715				42 316 567
Résultat en instance d'affectation						0
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	8 335 620	8 179 402	8 335 620	2 083 905		8 179 402
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	46 285 604	14 431 117	8 335 620	2 083 905	0	52 381 101

CATEGORIES	2025	2024
1- Agents de maitrise	12	12
2- Employés	2	2
3- Cadres	36	32

Charges et produits exceptionnels

Selon l'article 8312-21 du règlement ANC 2022-06, sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Pour l'exercice 2025, il n'existe aucun impact de cette nature.

Libellé	Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnels
Événement majeur et inhabituel		
Ecriture d'origine fiscale		
Changements de méthode comptabilisées en résultat		
Correction d'erreurs		
Informations relatives à la fiscalité		
TOTAL	0	0

Reclassement 31/12/2024

Les charges exceptionnelles apparaissant pour un montant de 3 027 114 € seraient reclassées en tenant compte du règlement ANC 2022-06 pour :

2 139 780 € en Autres Charges

804 093 € en valeur comptable des immobilisations financières cédées

54 592 € en valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées

28 649 € en salaires et traitements

Les produits exceptionnels apparaissant pour un montant de 97 280 € seraient reclassées en tenant compte du règlement ANC 2022-06 pour :

- 40 885 € en autres produits

- 56 395 € en produit de cession d'immobilisations

Crédits d'Impôt

Libellé	Montant
Crédit d'Impôt Mécénat	163 477
Autre	
TOTAL	163 477

EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRO DISTRIBUTION				31-déc.-25								
Emprunts auprès établissements de crédit				Nature de la Garantie								
Organismes	FILIALES	Montant Emprunt initial	Capital restant dû 31-12-2025	Caution Pro Distribution	Valeur garantie caution limitée au montant restant dû de l'emprunt augmenté de 20%	Nantissement des titres détenus par Pro Distribution	Nantissement fonds de commerce	Valeur garantie nantissement solde à rembourser de l'emprunt augmenté de 20%	Caution FPLP %	Caution FPLP euros	Caution IMANES %	Caution IMANES euros
Emprunts souscrits par les filiales												
BECM	CHAPELLE DISTRIBUTION	1 340 000	241 484	X	49 608		X	49 608				
BECM	FLUOR DISTRIBUTION	368 000	12 893				X	2 750				
BECM	SADIVAL	464 000	16 256				X	3 468				
BECM	VAUGIRARD DISTRIBUTION	720 000	129 753	X	26 655		X	5 331				
SG	LA FONTAINE MARKET	200 000	27 083									
SG	LA FONTAINE MARKET	160 000	29 582	X								
Sous - Total		3 252 000	457 051		76 263			61 157		0		0
Emprunts souscrits par Pro Distribution												
BECM	ACQ PARTS ST MARTIN	600 000	108 127			X		133 276				
BECM	ACQ PARTS BATIGNOLLES	840 000	151 378			X		186 586				
Sous - Total		1 440 000	259 505					319 862		0		0
Total PRO DISTRIBUTION		4 692 000	716 556		76 263			625 790		0		0

GARANTIES CONSENTIES AUX TIERS SUR L'EXECUTION CONTRATS FILIALES
(Les engagements sont calculés sur une année)

PRO DISTRIBUTION	31-déc.-25
------------------	------------

CAUTIONS ACCORDEES AUX BAILLEURS						Nature de la Garantie			
FILIALES	BAILLEURS	BENEFICAIRES DES CAUTIONS	DATE DE PRISE D'EFFET DU BAIL	DATES DE FINS DE GARANTIES	EVALUATION DE LA GARANTIE SELON UNE	MONTANT DES CHARGES 2025	MONTANT TOTAL DE L'EVALUATION		
DISTRICAP DISTRICAP SODIMEX BAUDIS SOMADIS SOPANES LISZT DISTRIBUTION DOMBASLE DISTRIBUTION IMADIS WYN MARCADIS	SCI 67 AV ARISTIDE BRIAND	Propriétaire	05/01/2016	En tacite	50 091	0	50 091	Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail au plus tard Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail Caution solidaire du preneur sur la durée du bail	
	ESTRADE ET BAUDRY	Propriétaire	05/01/2016	En tacite	50 091	0	50 091		
	MORVAN EDGAR	Propriétaire	07/01/2021	30/06/2030	110 788	8 080	118 868		
	SCI COLLANGE	Propriétaire	30/09/2017	29/09/2026	355 184	12 000	367 184		
	IDM CONSEIL	Propriétaire	07/01/2024	30/06/2033	155 000	18 000	173 000		
	YXIMES	Propriétaire	19/03/2009	30/06/2027	282 652	13 136	295 788		
	SCI PREMIUM FUNDING	Propriétaire	07/01/2022	30/06/2031	108 848	7 285	116 133		
	ROCKSTONE IM	Propriétaire	07/01/2021	30/06/2030	160 000		160 000		
	SCI SAINT MAUR	Propriétaire	01/01.2023	31/12/2031	56 407		56 407		
	SCI.D3E	Propriétaire	15/01/2018	14/01/2027	825 000		825 000		
TOTAL						2 257 968,00 €	83 501,00	341 469,00 €	

GARANTIES A PREMIERE DEMANDE CONCEDEES PAR LES BANQUES					Nature de la Garantie	
FILIALES	BAILLEURS	NOM BANQUE		DATES DE FINS DE GARANTIES	TOTAL GAPD	
CHENNEVIERES PRO DISTRIBUTION	SCI MONTELLUM EDF	CIC CE - Ile de France	01/01/2026	27/12/2026 30/06/2028	48 996 250 000	Caution solidaire concédée par la CIC Nantissement d'un compte CAT de 250 000 € échéance 31/12/2028
TOTAL					298 996,00 €	

GARANTIES A PREMIERE DEMANDE CONCEDEES PAR DES TIERS					Nature de la Garantie	
FILIALES	BAILLEURS	NOM TIERS	DATES DE FINS DE GARANTIES	TOTAL GAPD		
A LA BONNE SOURCE	HIGH STREET RETAIL 2		31/12/2025	168 880	Garantie Autonome à Première demande représentant trois mois de loyer ajusté selon les	
TOTAL					168 880,00 €	

PRO DISTRIBUTION										LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS										Période du 01/01/2025 au 31/12/2025									
A.	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).	1. Filiales (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société).	Capital (4)	Report à nouveau avant affectation des dividendes (5) (6)	Omnipotence du capital détenue par le parent (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (9) (10)		Prêt et emprunt consentis par le groupe (11) (12)	Capitaux propres consolidés (13) (14)	Montant des dettes financières à court et moyen terme (15) (16)	Chiffre d'affaires consolidé (17) (18)	Résultat d'exercice consolidé (19) (20)	Résultat d'exercice consolidé (21) (22)	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice (23) (24)	Observations														
						Brutes																							
						Nettes																							
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).																													
	A LA BONNE SOURCE	107 000	635 246	100,00%	2 522 920	2 522 920	731 585	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ACACIAS	8 000	1 068 089	100,00%	7 920	7 920	1 443 367	7 964	-	-	-	-	-	-	-	-													
	AGRIOS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	716 748	12 922	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ALADIN	187 500	18 751	100,00%	756 866	751 265	1 780	4 787	-	-	-	-	-	-	-	-													
	AMARSEN	7 622	799 080	100,00%	558 880	-	1 140 233	8 053	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ANGELDIS	72 500	107 060	100,00%	877 300	101 895	902 572	20 851	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ANNESSIMES	26 258	262 571	100,00%	1 155 511	1 155 511	1 808 448	17 818	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ARLEQUIN DISTRIBUTION	225 250	32 205	100,00%	642 867	642 867	32 513	20 435	-	-	-	-	-	-	-	-													
	AS DISTRIBUTION	76 000	7 600	100,00%	75 920	75 920	922 642	6 587	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ASNIERESDIS	8 000	763 769	100,00%	7 920	-	1 674 908	3 935	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BATIONOLLES	81 714	8 178	100,00%	1 034 963	1 034 963	209 110	7 896	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BAUDIS	8 000	122 524	100,00%	7 920	7 920	839 528	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BEKA	50 000	5 000	100,00%	837 866	837 866	148 143	57 940	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BLANDIS	15 245	1 524	100,00%	377 100	377 100	434 936	78 961	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BOBIGNY DISTRIBUTION	10 000	1 000	100,00%	739 556	739 556	157 599	21 466	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BROCA DISTRIBUTION	8 000	184 539	100,00%	1 363 897	1 363 897	1 007 796	51 823	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BSR	50 000	597 140	100,00%	1 193 094	-	1 034 149	3 051	-	-	-	-	-	-	-	-													
	BVS	10 000	1 000	100,00%	-	26	1 686 750	7 896	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CHAMPIDIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	223 475	8 525	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CHAPELLE DISTRIBUTION	2 000	200	100,00%	2 000	2 000	1 637 825	15 862	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CHENNEVERIS	45 000	210 530	100,00%	1 769 550	1 769 550	626 153	16 089	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CLENDIS	22 450	969 240	100,00%	45 680	45 680	580 714	58 120	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CONDOR GDS	37 760	66 800	100,00%	281 911	281 911	1 105 095	28 139	-	-	-	-	-	-	-	-													
	CRIMAT	762	763	100,00%	7 662	7 662	258 112	57 963	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DAVOUDIS	7 500	749	100,00%	1 249 700	801 645	325 162	14 240	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DELUXE	53 357	244 240	100,00%	1 909 930	1 909 930	5 007	16 567	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISPADIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	993 121	54 254	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTR RAFFET	8 000	-	100,00%	8 167	8 167	1 438 589	266 438	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTR SAINT OUEIN	49 729	1 074 105	100,00%	1 066 117	1 066 117	708 637	32 175	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTR TURBIGO	8 000	800	100,00%	8 167	8 167	7 658	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTRBAT	8 000	800	100,00%	5 091 662	5 091 662	522 454	15 015	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTRICAP	8 000	304 148	100,00%	7 920	7 920	1 210 804	7 138	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTRICLAM	8 000	800	100,00%	167 095	167 095	1 265 656	38 504	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTRIMAD	8 000	38 855	99,00%	7 920	7 920	962 433	3 147	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DISTRIPA	8 000	918 952	99,00%	7 920	7 920	1 393 773	4 910	-	-	-	-	-	-	-	-													
	DOMBASLE	8 000	97 570	99,00%	7 920	7 920	549 943	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	EMP	5 000	1 454 097	100,00%	-	1	4 684 541	37 295	-	-	-	-	-	-	-	-													
	EUROPE DISTRIBUTION	37 000	3 700	100,00%	960 762	960 762	88 605	52 480	-	-	-	-	-	-	-	-													
	FONTAINE	2 060	1 915	100,00%	2 029 918	2 029 918	567 035	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	FLUOR DISTRIBUTION	15 000	1 500	100,00%	399 200	399 200	343 532	36 127	-	-	-	-	-	-	-	-													
	FRONT DISTRIBUTION	8 052	1 762 440	100,00%	1 149 871	1 149 871	1 607 810	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	IMA	8 000	800	100,00%	1 105 500	1 105 500	52 451	18 784	-	-	-	-	-	-	-	-													
	IMADIS	8 000	799	100,00%	7 920	7 920	389 743	54 695	-	-	-	-	-	-	-	-													
	JPM	152 449	15 245	100,00%	787 514	559 755	402 601	13 947	-	-	-	-	-	-	-	-													
	L.A.	8 000	318 725	100,00%	2 223 589	441 402	1 035 877	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LATOURDIS	2 000	135 178	100,00%	1 980	1 980	961 782	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LAUDIS	15 245	129 754	100,00%	1 688 612	1 688 612	813 823	22 947	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LEA DISTRIBUTION	1 500	150	100,00%	732 721	732 721	328 173	35 964	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LEVALLAIS DISTRIBUTION	2 000	234 882	100,00%	1 980	1 980	618 680	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LILLOI	40 000	730 602	100,00%	2 350 758	2 350 758	440 751	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LISZT DISTRIBUTION	8 000	19 610	100,00%	7 920	7 920	328 429	20 039	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LONGDIS	8 000	1 187	100,00%	443 031	443 031	456 725	26 106	-	-	-	-	-	-	-	-													
	LOUVDIS	40 000	165 889	100,00%	1 431 726	1 431 726	1 431 726	71 861	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MARCADIS	114 337	35 669	100,00%	1 406 018	1 406 018	742 880	110 529	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MATDIS	20 500	555 149	100,00%	2 388 484	2 388 484	465 147	15 082	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MAULE	1 000	1 000	100,00%	1 721 280	1 721 280	71 858	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MIDRIN	7 622	763	100,00%	221 217	221 217	172 629	26 660	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MINIMARCHE HAUTS DE SEINE	88 512	8 852	100,00%	1 729 862	1 729 862	19 413	69 768	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MINIMARCHE SEINE SAINT DENIS	38 400	93 899	100,00%	1 373 026	1 373 026	480 052	36 806	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MINIMARCHE VAL DE MARNE	186 304	1 019 376	100,00%	83 863	-	811 921	6 160	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MORILLONS	100 000	653 950	100,00%	484 079	484 079	10 080	35 811	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MR DISTRIBUTION	8 000	799	100,00%	488 805	488 805	724 901	65 595	-	-	-	-	-	-	-	-													
	MS DISTRIBUTION	40 000	307 424	100,00%	39 920	39 920	10 959 035	7 108	-	-	-	-	-	-	-	-													
	NANODIS	7 500	267 050	100,00%	2 206 139	1 826 214	1 304 102	15 936	-	-	-	-	-	-	-	-													
	NES DISTRIBUTION	8 000	799	100,00%	7 920	7 920	516 751	31 825	-	-	-	-	-	-	-	-													
	NORDY VANDES	28 112	3 811	100,00%	1 209 135	1 209 135	10 544	74 603	-	-	-	-	-	-	-	-													
	OCEANE DISTRIBUTION	8 000	800	100,00%	364 294	364 294	282 298	3 276	-	-	-	-	-	-	-	-													
	P.A.D.	104 047	1 192 089	100,00%	1 716 173	1 387 671	199 688	13 176	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PERI DISTRIBUTION	31 112	33 199	100,00%	1 435 823	1 435 823	91 761	42 011	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PETIT PARIS	105 236	1 524	100,00%	1 406 377	1 406 377	445 056	17 050	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PILODIS	8 000	91 846	100,00%	390 264	101 256	1 121 308	8 845	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PIRODIS	15 330	1 48 018	100,00%	482 524	482 524	443 719	11 117	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PLADIS	7 622	1 591 841	100,00%	1 263 380	-	553 560	327 075	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PRO GESTION SAS	1 000	389 649	100,00%	1 000	1 000	67 870	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
	PUTEAUX	10 000	1 000	100,00%	469 883	469 883	1 536 152	5 206	-	-	-	-	-	-	-	-													
	REVEDISTRIB	7 000	1 361	100,00%	239 100	239 100	81 860	12 947	-	-	-	-	-	-	-	-													
	ROISDIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	1 219 863	8 000	-	-	-	-	-	-	-	-													
	RY NARBONNE	44 410	2 191 925	100,00%	2 127 887																								

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2 RUE TROYON

92310 SEVRES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Sofidem & Associés

19, rue du 4 septembre

75002 Paris

S.A.S au capital de 162 290 €

453 442 659 RCS Paris

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2 RUE TROYON

92310 SEVRES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société PRO DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRO DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées au paragraphe "Changement de méthode comptable" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris La Défense, le 1^{er} avril 2026

Les commissaires aux comptes

Sofidem & Associés

Deloitte & Associés





Philippe NOURY

Bénédicte SABADIE